

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'Abeille.

12ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 26 MAI, 1879.

No. 37.

SONNETS.

Le poème des saisons.

Laquelle aimerons-nous ? Pour moi, Je n'aime guère
Avril, qui promet tant et qui donne si peu.
Je n'aime pas l'été, qui donne sa poussière,
Et dévoile son ciel implacablement bleu.

Je redoute l'automne ouvrant le cimetière,
Passage alternatif de la glace et du feu.
L'hiver enfin répugne à la nature entière,
Il fait croire partout à l'abandon de Dieu.

Voilà donc les saisons, sur les quatre, pas une.
Chacune a son ennui qui la rend importune.
S'il fallait cependant se résigner au choix,

C'est l'hiver qu'aimerait ma nature fragile ;
C'est l'hiver, quand je lie, devant un feu de bois,
Le tableau du printemps dans un vers de Virgile !

La boule du monde.

L'enfant tenait cap ! au bout d'une ficelle
Un ballon, et parfois le secouait un peu.
“ Ne lâche pas le fil, sinon tu infidèle
Partira, mon ami, pour le vaste ciel bleu.”

Il lâche enfin le fil, et, comme d'un coup d'aile,
Le ballon fuit l'enfant qui regrette son jeu.
“ Hélas ! il est parti pour la voûte éternelle,
Lui dit sa jeune mère, il est monté vers Dieu.”

A quelque temps de là, l'enfant, par aventure,
Entre dans une église et voit une peinture,
Religieux tableau du vieux Jules Romain.

C'était l'enfant Jésus, figure à tête blonde
Qui tient royalement une boule du monde :
“ Ah ! dit l'enfant, voilà mon ballon dans sa main !”

La bouilloire.

Au fond de ma petite alcôve solitaire,
Malade languissant, j'écoute ta chanson,
Babilarde au long col, qui ne sais pas te taire !
En t'écoutant jaser j'attends ma guérison.

Au dehors c'est l'hiver qui éçoit sur la terre,
C'est la pluie et le vent, la neige et le frisson.
Au dedans, c'est un feu qui luit avec mystère,
Et me jette un reflet de son dernier tison.

Chante ! cette voix sourde imite à mon oreille
Un bruit confus d'oiseaux que le matin réveille,
Mon esprit se dérobe à la réalité :

Je suis libre, je vois le grand ciel diaphane,
J'erre dans la campagne au soleil de l'été.....
Et tout cela pourtant n'est qu'un bruit de tison !

AGRAN.

M. l'abbé Dallet.

MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE DU MAYSSOUR.

L'Abeille compte parmi ses lecteurs
un nombre d'amis de cet aimable apôtre
des Missions-Etrangères qui sut si bien
s'attacher tous les cœurs lors de son pas-
sage à Québec. Nous leur offrons au-
jourd'hui, sur le regretté défunt, une
courte notice biographique que nous

entrayons du nécrologe des Missions-
Etrangères pour 1878.

“ Mgr Puginier nous écrivait du Tong-
King occidental, à la date du 21 avril ;

“ M. Dallet a rendu son âme à Dieu,
hier soir, 25 avril, à onze heures dix
minutes, assisté de tous les Missionnaires
présents à la communauté.

“ Quatre ou cinq jours après son ar-
rivée ici, il a été attaqué par une dys-
senterie opiniâtre, qui l'a mis dans l'im-
possibilité de gagner même la ville de
Hâ-Noi, où il aurait rencontré un mé-
decin français. Rien n'a été épargné
pour conserver la vie à ce cher confrère.
Les missionnaires se sont fait un devoir
de le veiller à tour de rôle, le jour et la
nuit, pendant plus d'une semaine, et de
lui donner eux mêmes tous les soins que
réclamait sa maladie. Il a montré jus-
qu'à ses derniers moments cette grande
âme que vous avez eu occasion de
connaître en lui. Son esprit de foi,
sa résignation et sa confiance en Dieu
nous ont grandement édifiés. Quelques
jours avant sa mort, alors qu'il pouvait
encore tenir la plume, il écrivait de sa
propre main, dans son journal de voyage,
les paroles suivantes : “ 18 avril.—
“ *Volo quod vis, quia vis, quando vis,*
“ *quandiu vis, quantum vis, quomodo*
“ *vis.*—Je sais que je suis au bout.—
“ Quel bonheur d'avoir la foi chrétienne
“ pour mourir !” Nous ne l'avons pas
vu un seul instant regretter la vie, il
comprendait très-bien qu'il allait quitter
ce monde et il ne manifestait pas d'autre
désir que celui de bien mourir.

“ M. Dallet a reçu les derniers sacre-
ments en pleine connaissance et dans les
sentiments d'une piété profonde. Son
agonie a été longue et très-pénuile ;
mais il a tout supporté avec un courage
et une grandeur d'âme dignes d'un mis-
sionnaire ; enfin Dieu l'a appelé à lui
pour le récompenser de ses travaux et
des nombreux mérites qu'il avait acquis
dans le cours de sa carrière apostolique.
Son corps repose dans le cimetière parti-
culier de notre communauté, à côté de
deux autres missionnaires, M.M. Pen-
draud et Chanson. *Requiescat in pace !*”

“ M. Dallet était né à Langres, le 18
octobre 1820. Il fit ses études au petit
séminaire, puis au grand séminaire de
cette ville.

Entré clerc-minoré au Séminaire des
Missions-Etrangères le 5 octobre 1850,

il y passa deux années, se faisant remar-
quer, comme à Langres, par sa belle in-
telligence et par cette humeur vive et
enjouée qui s'alliait en lui à une piété
sérieuse et à un grand esprit de foi. Il
fut ordonné prêtre le 5 juin 1852.

Au Mayssour où il fut envoyé, M.
Dallet réalisa les espérances que ses qua-
lités avaient fait concevoir. Les occupa-
tions ordinaires du saint ministère ne
suffirent bientôt plus à son zèle aposto-
lique. Il voulut en étendre les fruits à
ceux que sa parole ne pouvait atteindre :
aux protestants il adressa son *Catéchisme*
de controverse, tandis que les presses
qu'il dirigeait fournissaient aux chré-
tiens et aux païens les livres de doctrine
qui leur conviennent. Ce fut au milieu
de ces travaux divers qu'il fut atteint
d'une maladie terrible, l'épilepsie, et
contraint de retourner en Europe. Mais
son tempérament ne sut s'accommoder
du repos absolu qu'exigeait, ce semble,
l'état de sa santé. Mettant soigneuse-
ment à profit les heures de répit que lui
laissait son mal, il s'occupa à l'imprime-
rie impériale, de la gravure, et de la
fonte des caractères de deux langues in-
doues, le canara et le télégou. Tout en
enrichissant notre établissement national
d'une collection qui lui manquait, il
dota ainsi sa mission des éléments d'une
imprimerie spéciale qui rend les plus
grands services.

Ce grand travail à peine terminé, M.
Dallet, n'espérant plus une guérison
complète, arracha, en 1863, à ses supé-
rieurs la permission de retourner à son
poste. Il avait, hélas ! trop présumé de
ses forces. Les attaques du terrible mal
reparurent plus fortes que jamais, et M.
Dallet dut obéir à son Evêque et rentrer
une seconde fois en France, en 1867. A
Paris, pendant plusieurs mois, son mal
alla s'aggravant, sans que pour cela sa
patience en fût altérée. Il portait sa
croix avec une résignation et une constance
admirables, retrouvant après chaque
accès son ardeur et sa bonne humeur or-
dinaires.

Contre tout attente cependant, un re-
mède énergique et un régime sévère,
prescrits par le docteur Laville, triom-
phèrent de la maladie. Les attaques
d'épilepsie disparurent complètement,
mais la faiblesse générale demeura telle
qu'il fut impossible de coadescendre aux
vifs désirs et aux instances du malade,

qui sollicitait ardemment la permission de retourner au Mayssour. Il resta donc au séminaire de Paris, consacrant le reste de ses forces avec un dévouement constant et généreux aux œuvres d'intérêt commun. Il entreprit un long et pénible voyage dans plusieurs provinces des deux Amériques et spécialement au Canada, où il fut reçu comme un frère par les successeurs des anciens Missionnaires de la Société des Missions-Etrangères. De retour en France, il consacra de longs mois à coordonner et à réviser les manuscrits de Mgr Daveluy, et les notes nombreuses recueillies au Séminaire sur cette Mission, et publia son *Histoire de l'Eglise de Corée*.

Ce travail achevé, M. Dallet conçut le dessein d'écrire l'histoire de nos Missions et de publier le récit des luttes et des souffrances des nombreux et généreux ouvriers qui, depuis deux siècles, ont travaillé et répandu, dans ces contrées lointaines, leurs sueurs et leur sang pour le nom de Jésus-Christ. Ce projet ne pouvait rencontrer que des sympathies, et l'exécution en fut résolue. Pour compléter les documents déjà réunis dans les archives du séminaire de Paris, M. Dallet demanda et obtint de parcourir les différentes Missions confiées à notre Société, afin de voir par lui-même les pays où s'exerce le zèle des Missionnaires et de recueillir, de la bouche même de ces ouvriers du saint Evangile, les renseignements les plus exacts et les plus authentiques.

M. Dallet partit au mois de février 1877. Après avoir visité le Japon et la Mandchourie, il séjourna assez longtemps à Pékin, redescendit en Cochinchine, et, malgré les instances qu'on lui faisait de se reposer un mois ou deux au sanatorium de Hong-kong, il s'embarqua pour le Tong-king. C'est là qu'une belle et sainte mort a couronné sa vie si active et si bien remplie.

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 26 MAI 1879.

En route.

L'Abaille se hâte cette semaine de servir à ses amis son rayon hebdomadaire : elle est sur le point de prendre sa volée, elle veut voir du pays.

Ulysse en fit autant,

dirait Lafontaine. Demain donc, si le temps le permet, ou mercredi ou jeudi, suivant les dispositions de Phébus et de Borée, toute la communauté montera en voiture, et, remorquée par une des locomotives du Q. M. O. and O. R. R., elle se dirigera vers les Trois-Rivières. Qui sait ? peut-être traverserons-nous même

le fleuve et irons-nous serrer la main de nos amis de Nicolet.

L'Abaille sera du voyage et elle se réserve le plaisir de composer pour la semaine prochaine un rayon *extra*, butiné par ses fidèles ouvrières sur les fleurs si riches, si fraîches qui ornent les parterres amis qu'elle va visiter.

Nous avons l'honneur d'accuser réception d'une intéressante brochure intitulée : " Rapport annuel de l'Institution catholique des sourds-muets pour la province de Québec." Nous offrons humblement nos plus sincères remerciements à M. l'abbé Alf. Bélanger P. S. V. pour l'envoi de ce rapport.

D'après M. l'abbé Bélanger la proportion des sourds-muets dans cette province serait de 1 par 500 personnes, proportion plus forte qu'en aucun pays du monde. Le nombre des garçons sourds-muets serait de 1,100 à peu près, celui des filles de 900, catholiques pour la plus part. Si on déduit de ce total le petit nombre des garçons qui reçoivent une éducation appropriée à leur position, il en reste encore tout près de 900 qui demeurent sans instruction.

Le nombre des élèves de l'Institution était l'année dernière de 74. M. le Directeur se plaint amèrement de ce que l'exiguïté du local et des ressources ne lui permette pas de recevoir un plus grand nombre de ces pauvres malheureux.

Nous avons pris la liberté de glisser dans notre dernier numéro un petit billet à nos abonnés retardataires ou réfractaires. Nous leur disons aujourd'hui un adieu définitif.

Nouvelles Locales.

M. l'abbé J. Quinan, S. T. D., n'accompagnera pas Mgr l'Archevêque dans sa visite pastorale comme on l'a annoncé d'abord. Mgr Cameron requiert immédiatement ses services. C'est M. l'abbé G. Guy qui fera la visite pastorale avec Mgr l'Archevêque.

Le Collège de Lévis a été affilié dernièrement à l'Université Laval. Il est maintenant à la fois collège commercial et classique.

Vendredi, anniversaire de la translation des restes de Mgr de Laval, M. le Supérieur nous a dit la messe de communauté. La société Ste-Cécile a joué quelques-uns de ses plus beaux morceaux avant et après la messe qui a été suivie d'un *Te Deum* solennel.

Doctorat en théologie.

Jcudi M. l'abbé J. Quinan subissait l'épreuve orale *ad lauream theologicam*.

Mgr l'Archevêque, M. le Supérieur, plusieurs prêtres, les élèves de la faculté de théologie et les élèves de philosophie du Petit-Séminaire formaient un auditoire peu nombreux, il est vrai, mais éclairé et capable de suivre le candidat dans le développement des divers points de la doctrine catholique.

Cinquante thèses de théologie dogmatiques cinquante thèses de théologie morale, tel était l'immense champ dans lequel devait se faire la lutte. Durant plus d'une heure et demie le combat fut vif, acharné même. Après avoir lu sa composition écrite, qui, en passant, mérite une mention spéciale pour la force du raisonnement et la clarté de l'exposition, M. Quinan se prit corps à corps avec ses adversaires. Pas une doctrine hasardée dont il ne sût les fondements, pas un argument boiteux dont il ne découvrit le côté faible ; et on peut dire qu'à six heures moins un quart le combat cessait faute de combattants.

Le candidat fut admis *ad lauream theologicam* au milieu des applaudissements de l'auditoire. Quelle belle récompense du travail que ce degré de docteur, le plus haut qui soit conféré aux amateurs de la science sacrée !

Premiers.

Mathématiques.
Géométrie.

E. Pelletier,

Rhétorique.

E. Paré,
E. Roy,

Version latine et histoire.
Mémoire 2 fois et explication.

A. Delisle,
M. Duff,
H. Bernier,
J. Beauset,
N. Angers,
J.-B. Ruel,

Mémoire et explication.
} Mémoire.
} Explication.
} Histoire.

Seconde.

L. Olivier.

Thème grec.

Troisième.

T. Blais,

Narration française, arithmétique, histoire, et version grecque.

B. Letellier,

Histoire.

Quatrième.

C. Roy,
E. Plamondon,

Arithmétique et vers latins.
Vers latins et version grecque.

Prosodie.

A. Dion,

Thème grec, arithmétique et version grecque.

J. Simard,

Vers latins et arithmétique.

Cinquième.

L.-P. Legendre,
H. Goulet,
J. Gingras,

Version latine.
Géographie.
Instruction religieuse.

Sixième.

N. Laffamme,
E. Hardy,

Anglais.
Arithmétique.

Syntaxe.

P. Faucher,
T. Trépanier,

Anglais.
Arithmétique.

Septième.

J. Lachance,
E. Simard,

Version latine.
Thème latin.

Eléments.

A. Morisset,

Version latine.

Huitième.

P. Edge,

Mémoire.

Fabrication du sucre aux Etats-Unis

On a dit quelque part que le signe le plus certain de la prospérité d'une nation était la quantité plus ou moins grande de sucre qu'elle emploie. Aux époques de crise commerciale, alors que les transactions semblent paralysées, la consommation du sucre diminue, pour augmenter plus tard lorsque le commerce reprend vigueur.

Bien plus, aux Etats-Unis, l'usage plus ou moins général de ce comestible passe pour le réactif sûr d'une civilisation plus ou moins avancée. Les nations les plus civilisées consomment, paraît-il, une proportion très-grande de saccharose, tandis que les peuples à demi civilisés en font un usage beaucoup plus restreint et que les peuples tout-à-fait sauvages ignorent même l'existence de cette précieuse substance. Ainsi donc, plus vous dépendrez de boucauts de sucre, plus vous occuperez une position élevée dans l'échelle de la civilisation. Voilà une théorie qui sera du goût des fabricants de dragées et qui les place du coup à la tête du mouvement civilisateur !

La fabrication de sucre constitue chez nos voisins une industrie très-florissante. Elle le dispute en importance à la fabrication du fer, des tissus de coton et de laine, à la manufacture des bottes et des souliers. Le gouvernement en retire, sous forme de taxes et d'impôts, des revenus considérables ; pas moins d'un sixième du revenu annuel des importations. Le tabac seul et les liqueurs spiritueuses paient à l'Etat une somme plus grande.

Les Etats du Sud fournissent une grande quantité de sucre ; durant l'année 1861, la Louisiane, le Texas et la Floride en produisirent pour leur part au delà de 191,000 tonnes. Cuba et les Grandes-Antilles en exportent aussi beaucoup sur le marché américain. En 1877, l'importation totale aux Etats-Unis a dépassé 1,500,000,000 livres, venant en grande partie de Cuba, du Brésil et de Porto-Rico.

La qualité d'un sucre est déterminée par la quantité de matière saccharine qu'il renferme. De toutes les plantes qui le produisent c'est la canne-à-sucre qui en donne le plus. Les betteraves en donnent aussi une grande quantité et, lorsqu'il est bien fabriqué, le sucre de betteraves est tout à fait semblable au sucre de canne. Ajoutons encore le sorgho et l'érable qui renferment aussi la substance saccharine. L'année dernière, on a fait aux Etats-Unis des essais remarquables relativement à l'extraction du sucre de la tige d'une espèce de maïs qui en contiendrait une bonne proportion. Ce maïs, assez rustique, croît avec vigueur dans les Etats du Sud et il n'est pas impossible qu'il puisse prospérer

même au Canada. Ces expériences acquièrent ainsi pour nous un grand intérêt puisqu'elles peuvent doter notre patrie d'une industrie nouvelle.

Le sucre arrive des plantations à l'état brut, c'est-à-dire, impur, mélangé avec du sable, des débris de canne et grouillant souvent d'animalcules mille fois plus repoussants que ceux dont est enrichie l'eau de l'aqueduc le printemps et l'automne. Il faut donc le purifier, ou, comme on dit, le raffiner. Ces raffineries emploient chez nos voisins une armée de 15,000 travailleurs dont les gages dépassent annuellement 9,000,000 de piastres.

Un seul de ces établissements constitue un petit monde à lui seul. Les constructions sont toujours très-vastes. Chez Havemeyers & Edder, N. J., la raffinerie a deux étages souterrains et huit étages au-dessus du sol. Les planchers de ces derniers forment une surface de plus de 16 acres. Tous ces appartements sont remplis de machines, qui, sous la direction des ouvriers font les différentes parties de la besogne.

La grande chaudière où l'on fond le sucre brut pour séparer la matière sucrée des substances étrangères, peut contenir 2,500 gallons. Une fois fondu le sucre est décoloré par le noir animal et la liqueur évaporée dans le vide. Il sort de là à l'état granulaire, mélangé avec un peu de mélasse. Des appareils à force centrifuge enlève la liqueur incristallisable, le sucre en grain est refroidi, desséché et mis en quarts. Le procédé dure en tout 24 heures. Le même établissement emploie mille ouvriers et produit un million et demi de livres chaque jour.

N. Y. Z.

Quatre épingles.

Dans la vitrine de l'un des principaux joailliers de Vienne, on pouvait admirer il y a quelques semaines, une magnifique agraffe, ornée de pierres précieuses enchassées dans l'or le plus fin, et dont le centre était formé de quatre misérables épingles, toutes crochues et à moitié rongées par la rouille. Ce bijou appartenait à la comtesse Lavetskoly.

Naturellement les épingles ont leur histoire. En 1872, le comte Lavetskoly était arrêté à Varsovie pour une prétendue insulte au Czar. L'auteur de l'insulte était en réalité la comtesse, qui, dans une soirée, avait prononcé quelques paroles peu mesurées. Le comte fut cependant enfermé dans un de ces obscurs donjons où l'autocrate russe loge de préférence ses prisonniers polonais. Là, pendant les six ans durant lesquelles il expia l'indiscrétion de son épouse, il n'eut qu'un seul amusement. Il avait trouvé quatre épingles sur son habit ;

il les prenait, les jetait sur le plancher de sa cellule et les cherchait ensuite jusqu'à ce qu'il les eut toutes retrouvées. Dans l'obscurité de son cachot, c'était un travail ingrat et long, qui quelquefois lui prenait plusieurs jours. " Sans ces épingles, dit le comte dans ses mémoires, je serais devenu fou. Avec elles j'avais toujours quelque chose à faire, mon travail avait un but. Lorsque mon décret de grâce me fut apporté, le géolier me trouva sur les genoux à la recherche de l'une de ces épingles que je n'avais pu retrouver depuis quatre jours. J'ai cru que mon épouse ne pourrait jamais porter de bijou plus précieux que ces pauvres épingles qui ont empêché son époux de perdre la raison."

Dissection d'un billion.

Qu'est-ce qu'un billion ?—D'après la numération anglaise : le chiffre 1 suivi de douze zéros.—Impossible à l'imagination de se figurer directement ce que représentent ces chiffres. On comprend plus facilement leur valeur en les rapportant à des mesures de temps, de distance et de poids. Quant nous parlons, v.g., d'un billion de secondes, nous serions portés à croire que plusieurs se sont écoulés depuis le commencement de notre ère. Eh bien ! l'arithmétique nous dit que depuis cette date, le genre humain n'a pas vu la seizième partie de ce nombre, puisqu'il faut juste 31,687 ans, 17 jours, 22 heures et 5 secondes pour constituer un billion de secondes.

Un billion de souverains disposés en piles de 20 pieds de haut et accolées les unes aux autres en deux rangées parallèles formerait un mur de 2,386 milles de long. Si on en faisait une chaîne qu'on enroulerait autour de notre globe, cette chaîne ferait 763 fois le tour de la terre.

Le poids de toutes ces pièces d'or serait de 6,975,417 tonnes.

Un billion de feuilles de papier mises les unes sur les autres et fortement comprimées formerait une masse haute de 47,348 milles.

La plupart de nos lecteurs avoueront avec nous qu'un billion est un nombre effrayant, et bien peu peuvent en apprécier la valeur. Evidemment les trillions les quadrillions sont des mots dont il est impossible à l'intelligence humaine d'avoir une idée exacte. Et cependant qui ne songerait, après tous ces calculs, qu'en réalité ces nombres ne sont rien comparés à l'éternité.

Une compagnie américaine s'est engagée à éclairer un des squares de Cleveland avec la lumière électrique. Cet éclairage coûte à la ville 100 piastres de moins que l'éclairage au gaz qui existait auparavant.

Les confesseurs de la foi.

Les exils de la Sibirie—Souffrances des prêtres Polonais dans les bandes d'esclaves des Moscovites.

Une série d'intéressants mémoires biographiques des cent soixante prêtres Polonais exilés en Sibirie par le gouvernement Russe, vient de paraître, publié par l'un de ces malheureux, échappé à la surveillance de ses gardiens. Le titre en est : *Souvenirs de la Sibirie*. Nous en extrayons ce qui suit.

« Les mots sont impuissants pour célébrer comme il convient les vertus du digne et vénérable captif, l'abbé Onufroy Syrwid. C'est un noble vieillard âgé de plus de soixante-ou-dix ans, mais dont la figure n'annonce tout au plus qu'un cinquantenaire. Son humeur enjouée, son caractère doux et paisible lui attire la bienveillance et l'amitié de tous, et sa réputation de savant, car c'est un des plus brillants élèves de l'Université de Wilna, semble faire ressortir davantage sa très-grande humilité. Quelques incidents de sa vie serviront mieux à faire connaître la cause de l'estime et de l'admiration que lui portent tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

« Dans l'année 1868, à l'époque de l'insurrection Polonoise, comme il était curé à Wasiliczki, département de Lick, il lut publiquement du haut de la chaire l'ordonnance du Gouvernement National de Pologne, qui affranchissait les serfs et les constituait les légitimes possesseurs des terres qu'ils occupaient alors. Cette action fut cause que les Moscovites l'arrêterent et le conduisirent devant un conseil de guerre qui le condamna à être fusillé. Peu de temps auparavant, l'abbé Iszora avait déjà subi la mort pour une offense du même genre. La nouvelle de sa condamnation se répandit aussitôt dans tout le pays et souleva partout un sentiment d'indignation. L'un des insurgés Polonais, qui avait été auparavant capitaine dans l'armée des Moscovites, ayant appris cette nouvelle, résolut de sauver à tout prix la vie du généreux abbé. Il se présenta donc devant le conseil, et avoua que c'était lui qui avait forcé l'abbé, sous peine de mort immédiate, de publier l'ordonnance du Gouvernement National. Cet acte héroïque réveilla le sentiment de l'honneur chez quelques-uns des membres du conseil, deux des condamnés, l'abbé Syrwid et un autre, furent épargnés, et leur sentence fut commuée en une condamnation aux travaux forcés pour toute leur vie. Cependant les paroissiens de l'abbé Syrwid, ignorant la commutation de la sentence et croyant que leur pasteur cheri allait être envoyé à la mort d'après l'ordre du conseil, se réunirent au nombre de 4,000, et, poussés par l'amour de leur pasteur, tous se mirent en route avec l'intention d'attaquer l'escorte Russe et de délivrer l'abbé de vive force. Ils se tinrent en embuscade pendant plusieurs jours et plusieurs nuits et ne se dispersèrent que lorsqu'on leur eût assu-

ré que leur pasteur ne serait pas mis à mort. Dès que la nouvelle sentence lui eût été signifiée, l'abbé fut indignement chargé de chaînes, et après avoir eu les cheveux rasés, selon la loi des Russes, il se mit en route pour le lieu de son exil, revêtu de l'habit des criminels.

« A l'arrivée des condamnés à St-Petersbourg, le gouverneur-général, le comte Shouvaloff, désira voir lui-même les exilés, et visita la prison où ils étaient enfermés. A peine eût-il franchi le seuil de cette triste demeure que ses regards tombèrent sur le saint vieillard si indignement maltraité, et, frappé par la douce et angélique expression du visage de ce pauvre détenu, saisi d'indignation à la vue des humiliations qu'on lui faisait endurer, il ordonna de suite qu'on délivrât ses mains chargées de chaînes et défendit qu'à l'avenir on poussât l'indignité jusqu'à lui raser la tête de cette façon. Arrivé à Akathia l'abbé fut conduit avec le reste des prisonniers au lieu où ils devaient commencer leurs travaux de chaque jour; mais ses compagnons d'infortune ne purent souffrir qu'il fut plus longtemps l'objet d'une telle humiliation, et, après bien des supplications, ils obtinrent des autorités qu'au lieu de travailler avec les condamnés il serait employé comme gardien. Parmi les nouvelles charges qu'il avait à remplir, l'une consistait à balayer les cachots, et, malgré tous les efforts que firent ses compagnons pour le relever de cet emploi, s'offrant eux-mêmes à s'en acquitter à sa place, il n'y consentit jamais et s'obstina à faire exactement ce qu'on lui avait commandé.

« Toutes les souffrances, toutes les humiliations auxquelles il était assujéti ne purent jamais lui arracher la moindre plainte, le moindre reproche. A voir son humeur gaie, la céleste sérénité de son visage, on aurait été porté à croire que les rigueurs de l'exil ne lui causaient aucune peine, aucun chagrin. Pour encourager et consoler ceux qui se laissaient abattre sous le coup de la souffrance et des chagrins, il leur disait souvent : « Amis, soyons toujours fermes et courageux et toutes nos souffrances seront changées en joies; par nos souffrances nous faisons honneur à notre patrie; elles sont une preuve évidente que nous sommes décidés à souffrir toutes les tortures plutôt que de la trahir. »

« A Tunka se trouve encore un autre prêtre dont les dispositions ressemblent à celles de l'abbé Syrwid; et effet les abbés Syrwid et Kochanski sont les deux anges gardiens de notre exil; leurs prières attirent sur nous, victimes de la malice des hommes, les bénédictions du ciel. Leur conduite pleine de douceur et de résignation nous apprend à supporter avec patience les maux dont nous sommes accablés.

« Avant de clore ces mémoires, je veux encore dire quelques mots de deux autres vénérables prêtres, condamnés comme les premiers à un exil perpétuel, peine plus cruelle, assurément, que la mort elle-même. L'un, l'abbé Antoine Ka-

vecki, avait été curé d'une belle et riche paroisse dans le diocèse de Mohilow, l'autre, l'abbé Augustin Lapo, avait succédé au premier dans la même paroisse. La manière dont il remplaça l'abbé Kavecki fait si bien ressortir les qualités éminentes de ces deux saints prêtres, que je ne puis m'empêcher d'en noter ici les circonstances. M. Lapo était le vicaire de M. Kavecki quand il fut nommé à la desserte d'une paroisse voisine par l'Archevêque de Mohilow. Il se préparait donc à partir pour aller administrer le troupeau qui lui était confié lorsque son curé lui dit : « Mon cher ami, pourquoi voulez-vous nous quitter? n'êtes-vous pas assez versé dans la connaissance des affaires de cette paroisse et de tout ce qui concerne le bien spirituel de ses habitants? Je sais très-bien que notre Archevêque a voulu changer votre condition pour récompenser votre zèle, mais qui vous empêche d'être curé et de demeurer ici à la fois? Pour moi, voyez-vous, je suis déjà vieux, et les devoirs de pasteur commencent à devenir pour mes épaules un pesant fardeau. Croyez-moi, je n'ai été qu'un pasteur de peu d'importance tandis que vous avez été le meilleur des vicaires. Ainsi prenez ma place et donnez-moi la vôtre. » L'abbé Lapo, après avoir réfléchi sérieusement et afin de ne pas être séparé de son ami, accepta cette proposition qui fut ratifiée par l'Archevêque. Peu de temps après, ces deux saints hommes furent arrêtés, condamnés aux travaux forcés et à l'emprisonnement à vie. Ils furent conduits à Tunka, leur lieu de détention, où l'abbé Lapo, le saint curé, est employé dans une manufacture de cigares, et l'abbé A. Kavecki, à raccommoder de vieux habits. »

Informations.

Il est certain qu'au commencement de juin on se servira de la lumière électrique pour les travaux de la Commission du havre, dans la rivière St-Charles.

Le parlement local est convoqué pour le 19 juin prochain.

L'Abaille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents : à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère, chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. l'abbé J. Boivin.